

Différences d'orientation professionnelle des filles et des garçons durant le secondaire I

Sous la direction de Micheline SCHENKER-SCHOUWEY et Roland-Pierre PILLONEL-WYRSCH

CHARRIÈRE Linda
JUILLET 2014

Cadre théorique

Le sujet de ce mémoire a émergé au milieu d'un questionnement sur la mixité, l'égalité et les différences à l'école. Au fur et à mesure de la réflexion, c'est le thème des différences d'orientation professionnelle entre les filles et les garçons durant le secondaire I qui est sorti du lot. D'une part, l'adolescence est une phase décisive durant laquelle de nombreux changements ont lieux et des choix importants sont pris. D'autre part, l'orientation professionnelle est un processus complexe, influencé par une quantité de facteurs.

Afin d'avoir une vision plus éclairée sur ce qui peut potentiellement influencer et donc distinguer les adolescentes des adolescents dans leurs choix d'orientation professionnelle, je me suis d'abord intéressée aux différences de sexe. La distinction entre les femmes et les hommes n'est pas uniquement d'origine biologique : dès la naissance, filles et garçons doivent se construire une identité basée sur leur sexe. Christelle Declercq (2011, p. para. 1) nous explique dans *Construction de l'identité sexuée* ce processus comme faisant « référence à la manière dont l'enfant prend conscience qu'il est un garçon ou une fille ». Cette construction dépend non seulement du sexe biologique de l'enfant, mais également de la culture dans laquelle il grandit et de son entourage social. Dès lors, comme l'indique Erving Goffman, sociologue américain, dans *L'arrangement des sexes* (2002 [1977], pp. 46-47), « les membres des deux classes sont soumis à une socialisation différentielle [...] [et] se voient attribuer un traitement différent, acquièrent une expérience différente, vont bénéficier ou souffrir d'attentes différentes ». C'est à travers cette étape que les enfants et adolescents-es s'approprient leur identité, et prennent connaissance de leurs rôles et de leur place au sein de la société. D'autant plus que cette identité de sexe est « partout : dans la politique, dans le travail, à l'école, dans les médias, dans la sexualité, dans la famille » (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008], p. 76).

Pour énoncer la distinction entre les femmes et les hommes, plusieurs termes sont utilisés : on retrouve dans la littérature les termes de « sexe » et de « genre ». Quand il s'agit d'une vision du féminin et du masculin ayant trait à la classe sexuelle, on préférera le sexe, et lorsqu'il s'agit d'une vision tournée plutôt vers l'identification psychologique, on choisira

le genre. Si certains pensent que le sexe est « acquis, transmis », d'autres préfèrent revoir cette position traditionnelle des générations de sociologues précédentes sous un autre jour (Goffman, 2002 [1977]). On retrouve donc deux positions fortement distinctes l'une de l'autre concernant les différences de genre et leurs capacités cognitives respectives, comme indiqué dans *Cerveau d'homme, cerveau de femme ?* par Doreen Kimura, psychologue canadienne (2001 [1999]) : d'un côté, certains pensent que ces différences sont majoritairement le résultat de facteurs biologiques (Kimura, 2001 [1999]), de l'autre, plusieurs chercheurs attribuent généralement ces différences à l'environnement et à la socialisation (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008]). Chacune d'elle joue néanmoins son rôle dans la justification des différences de genre : c'est à la fois la génétique et les influences environnementales qui déterminent le genre d'un individu.

En dehors de la famille, l'école est un lieu où se produit l'une des plus importantes formes de socialisation ; c'est aussi l'un des premiers endroits dans lequel l'enfant rencontrera une ségrégation de genre. Dans *Allez les filles !*, Christian Baudelot et Roger Establet (1992) remarquent des différences entre les filles et les garçons dans la scolarisation, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les filles réussissent mieux leur parcours scolaire que les garçons ; d'une part, parce qu'elles redoublent moins, et d'autre part, parce qu'elles sont plus nombreuses dans les études et obtiennent de meilleurs résultats (Mosconi & Stevanovic, 2007). Les enseignantes et enseignants sont également présents-es et participent elles/eux aussi à une certaine forme de ségrégation de genre, volontaire ou non : différence de traitement selon le sexe (correction des travaux d'élèves, attribution de la réussite, récompense) (Duru-Bellat, 2004 [1990]), plus d'interaction avec les garçons, attentes stéréotypées (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008])... « Les attentes des enseignants ont des effets auto-réalisateurs : les idées que les enseignants se font sur les élèves provoquent chez ces derniers des comportements en accord avec ces idées » (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008], p. 99). Les disparités de performance suivant les branches est un sujet plus controversé ; les mathématiques et les sciences sont perçues comme étant masculines, et les aptitudes langagières féminines (Kimura, 2001 [1999]). Cependant, d'une manière générale, « les inégalités de niveau scolaire selon le sexe sont relativement insignifiantes » (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008], p. 98).

Les inégalités dans le monde du travail s'observent à plusieurs niveaux. La division sexuée du travail expliquerait en partie les inégalités de genre dans le monde professionnel, qui s'observent à plusieurs niveaux : inégalités dans l'accès à l'emploi et inégalités dans l'exercice du métier. À travers les représentations des rôles de sexe, on a tendance à assigner les femmes et les hommes à des tâches bien précises. L'homme est souvent perçu comme le principal personnage qui va subvenir aux besoins de la famille, en tant que *male breadwinner* (« Monsieur Gagne-pain »), tandis que la femme joue un rôle secondaire dans le soutien financier de la famille (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008]). De plus, les femmes consacrent en moyenne plus de temps au « travail domestique » que les hommes (Ponthieux & Schreiber, 2006), et l'arrivée d'enfants au sein du couple ne favorise pas une activité professionnelle chez la femme. Le couple et la famille seraient des endroits où s'exprimeraient les rôles de sexe et les « rapports de pouvoir » entre les genres (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008]). La discrimination est en conséquence à la fois « verticale » et « horizontale » ; en effet, les femmes sont moins nombreuses en-haut dans la hiérarchie et n'occupent pas de postes dans les mêmes domaines que les hommes (Pisier, 2004). En effet, les femmes et les hommes ont tendance à se concentrer dans des « secteurs » propres à leur genre, c'est pourquoi on parle de métiers « féminins » et « masculins ». Les femmes se concentrent généralement dans le secteur du *care*, c'est-à-dire

dans « [les] soin[s] et [...] la prise en charge (matérielle et psychologique) des enfants, des personnes âgées et des adultes dépendants (malades, handicapés) » (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008], p. 128). Les métiers reconnus comme « techniques », sont à dominante masculine : magistrat, commissaire/inspecteur de police, chauffeur, militaire, pompier, architecte, ingénieur, ouvrier du bâtiment, menuisier, électricien, mécanicien... Même si ces tendances sont générales, il ne faut pas oublier que les professions à dominante masculine se voient progressivement et indéniablement féminiser, et sa réciproque est aussi valable. En outre, la majorité des travaux existants au sujet de la mixité au travail montrent qu'un même métier se décline en plusieurs catégories sexuées, et n'est pas exclusivement féminin ou masculin (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2010 [2008]).

À propos de l'orientation professionnelle des adolescents-es en elle-même, leurs choix reflètent non seulement leur identité, mais aussi leurs envies et désirs, et les attentes que les autres ont vis-à-vis d'eux : enseignants-es, entourage familial, société... les influences sont diverses. Les adolescents-es ont donc déjà, avant de consulter le bureau d'orientation, une représentation des métiers et des professionnels exerçant ces métiers. De plus, l'orientation scolaire (préo-orientation en 8H avec la PPO, puis type de classe au CO) a également un impact sur l'orientation professionnelle. Cette phase d'orientation est très importante, elle représente non seulement un enjeu social, économique et politique, mais également personnel et identitaire : « [à] travers son choix d'orientation, l'individu montre l'image qu'il a de lui-même et comment il envisage son devenir. Il s'expose au regard des autres, donc à leur jugement » (Vouillot, 2004, p. 50). Le projet professionnel, c'est « la projection d'une image de soi possible, d'une forme identitaire que l'on souhaite réaliser » (Vouillot, 2007, p. 27). C'est donc une question d'identité et de rapport aux autres. Parmi les facteurs qui influent sur l'orientation professionnelle, on peut citer : les enseignants-es, les manuels scolaires, l'entourage familial, le sentiment de compétences, les stéréotypes et rôles sociaux, la représentation des métiers chez les adolescents-es. En effet, l'avis des filles et les garçons peut être distinct sur le degré de féminité/masculinité des métiers, leur prestige, leur utilité, leurs motivations (filles : venir en aide aux autres, avoir des relations sociales, soigner, enseigner, conseiller / garçons : gagner, fabriquer, gérer, construire, diriger). Dans les tendances d'orientation professionnelle, on distingue l'orientation traditionnelle (majoritaire), quand les filles se dirigent vers des filières relationnelles et les garçons vers des filières scientifiques et techniques, et l'orientation atypique (minoritaire), lorsque les adolescents-es choisissent un métier associé à l'autre sexe.

Le projet *Vers plus d'égalité dans l'orientation professionnelle* s'est également intéressé à l'orientation professionnelle différenciée qui persiste entre les filles et les garçons suisses au secondaire I, et ce malgré les mesures prises favorisant un choix indépendant des normes et des représentations sociales. Il en a cherché également les causes et a proposé des mesures pour les combattre. Le titre original du projet, *Aspirations et orientations professionnelles des filles et des garçons en fin de scolarité obligatoire : quels déterminants pour plus d'égalité ?* (Joye, Gauthier, Gianettoni, Gros, Guilley, & Müller, 2010-2013), nous en dit un peu plus long sur son contenu. Des professeurs et docteurs de l'université de Lausanne, du MISC (Méthodologie, inégalités et changement social) de Lausanne et du SRED (Service de la recherche en éducation) de Genève sont responsables de ce projet, et ont bénéficié de la part du FNS d'un octroi de 340'079 francs pour le mener à bien. Ils disposaient également d'une période de 36 mois, soit d'octobre 2010 à octobre 2013. L'étude n'est pas encore terminée et les résultats n'ont pas été rendus publics, mais quelques résultats intermédiaires ont déjà paru. C'est le questionnaire adressé aux élèves de ce projet que j'ai repris en partie et quelque peu modifié pour ma méthodologie.

Cadre conceptuel

Question de recherche :

Quelles sont les différences dans l'orientation professionnelle des filles et des garçons durant le secondaire I ?

Hypothèses de recherche :

Hypothèse générale :

Les élèves du secondaire I ont tendance à se comporter différemment durant l'orientation dans leurs aspirations et projets professionnels suivant leur genre.

Sous-hypothèse 1 :

Indépendamment du genre, les élèves considèrent l'existence d'une inégalité hommes-femmes dans la société actuelle.

Sous-hypothèse 2 :

Les élèves ont une représentation des métiers et des professionnels exerçant ces métiers qui suit les stéréotypes et les rôles de genre habituels (métiers féminins/masculins).

Sous-hypothèse 3 :

L'élève va s'orienter vers un ou plusieurs métier(s) correspondant traditionnellement à son genre : les filles ont tendance à se diriger vers des filières relationnelles (santé, éducation, social), et les garçons vers des filières scientifiques et techniques.

Sous-hypothèse 4 :

Dans leur choix d'avenir professionnel, les élèves sont influencés par les modèles sociaux et schémas traditionnels : les filles ont tendance à anticiper une vie familiale en privilégiant un temps partiel, les garçons une vie professionnelle valorisante et un plein temps.

Méthodologie

L'outil de mesure utilisé est un questionnaire destiné aux adolescents-es du cycle d'orientation. Ce Questionnaire sur l'orientation professionnelle est sous forme papier, et comporte quatre pages de questions, plus une page finale d'informations. Il visait les élèves de 9H, 10H et 11H, de DÉV., EB, G et PG. Le questionnaire était à remplir sur la base du volontariat. C'est au CO de Châtel-St-Denis que j'ai obtenu l'autorisation de mener mon enquête, c'est donc le conseiller en orientation de cet établissement qui s'est chargé de proposer mon questionnaire aux élèves en visite ou en entretien dans son bureau. Les passations ont eu lieu de début novembre (rentrée des vacances d'automne) à fin mars (avant les vacances de Pâques), soit cinq mois environ. Au total, soixante questionnaires ont été remplis, dont cinquante-deux étaient exploitables.

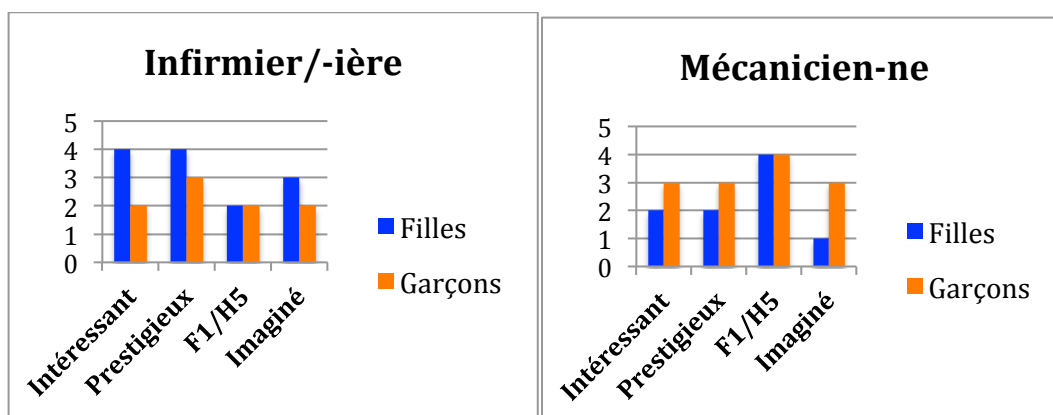
Présentation et interprétation des résultats

Sous-hypothèse 1 :

L'analyse des résultats a mis en avant le fait que les élèves se sentent relativement peu informés de la mixité à l'école et de l'égalité hommes-femmes durant leurs cours. Indépendamment des sexes, les élèves considèrent plutôt l'existence d'une égalité hommes-femmes dans plusieurs domaines, ou sont d'un avis neutre. Ce neutre renvoie bien souvent à la reconnaissance d'une certaine discrimination et donc d'une inégalité dans de moindres mesures, qu'elles/ils considèrent cependant comme « naturelle ». La sous-hypothèse 1 a donc plutôt tendance à être infirmée, mais pas totalement ; on peut suggérer que cela vient du fait que les élèves se sentent relativement peu informés-es de l'égalité hommes-femmes durant leurs cours.

Sous-hypothèse 2 :

Les métiers perçus comme typiquement féminins et proposés dans le questionnaire (coiffeur/-euse, infirmier/-ière, psychologue) sont en moyenne perçus comme plutôt féminins par les deux sexes ; seul le métier de psychologue, moins typé, est perçu comme mixte. Les filles portent en général plus d'intérêt que les garçons pour ces métiers. De même, en moyenne, les filles peuvent plus facilement concevoir que les garçons d'exercer plus tard un de ces métiers. Elles ont également attribué, en général, plus de prestige que les garçons à ces professions féminines. Les professions typiquement masculines (mécanicien-ne, ingénieur-e, avocat-e) sont en moyenne perçus comme plutôt masculines par les filles et les garçons ; seule la profession d'avocat-e, moins typée, est perçue comme mixte. En général, les garçons manifestent plus d'intérêt pour ces métiers que les filles. Ainsi, en moyenne, ils peuvent plus facilement concevoir que les filles d'exercer plus tard un de ces métiers masculins. Les garçons ont également attribué, en général, le même prestige que les filles aux métiers traditionnellement masculins.



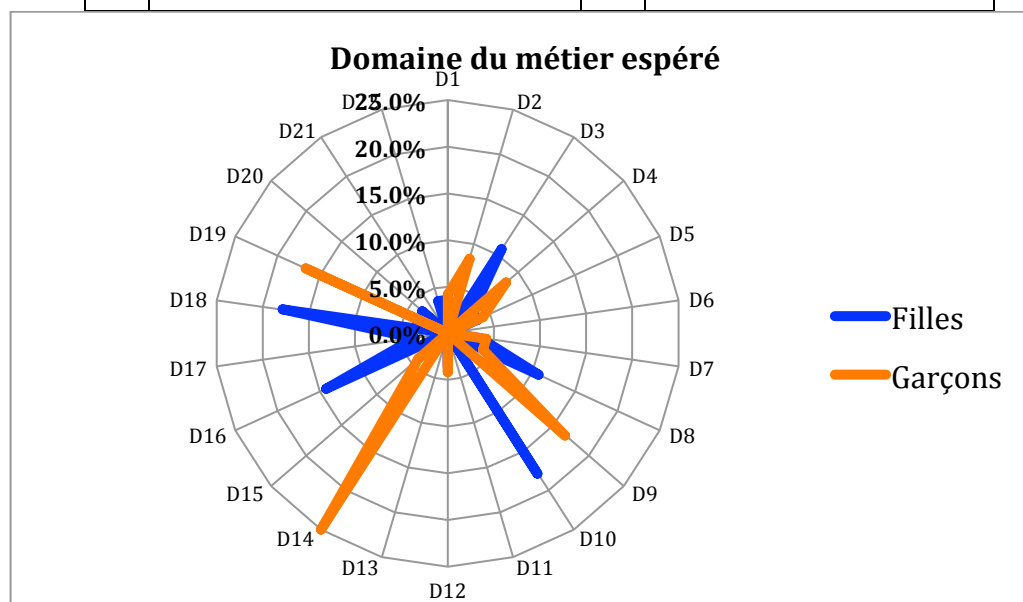
La profession de psychologue et celle d'avocat-e ont été jugées par les adolescents-es comme étant mixtes, bien qu'elles soient respectivement reconnues comme féminine et masculine. On constate que plus un métier requiert un haut niveau d'études (études supérieures), plus il est considéré par les élèves comme mixte ; de même, plus le niveau d'études est faible, plus le métier est perçu comme sexuellement typé. Une profession mixte était proposée, celle d'employé-e de commerce : elle a d'ailleurs été, en moyenne, perçue comme mixte par les filles et les garçons. Les filles manifestent un petit peu plus d'intérêt pour ce métier que les garçons. Les deux sexes peuvent s'imaginer l'exercer plus tard, et

l'estiment comme prestigieux. En conclusion, on peut dire que la ségrégation sexuée des métiers est donc respectée, et suit les représentations traditionnelles. La sous-hypothèse 2 se confirme.

Sous-hypothèse 3 :

Les domaines dans lesquels filles et garçons espèrent exercer un métier plus tard sont bien distincts. Plus de la moitié des filles ont cité comme domaine l'enseignement, le social, les sciences humaines, la médecine et la santé (typiquement féminins). Un peu moins d'un quart des adolescentes ont mentionné des professions plutôt mixtes, et le reste a choisi des métiers variés, féminins, mixtes et masculins. Chez les garçons, on remarque également que plus de la moitié de ceux-ci ont choisi soit l'informatique et le multimédia, soit l'électricité et l'électronique ou encore le sport et le mouvement (typiquement masculins). Le choix des adolescents s'est ensuite porté sur des domaines majoritairement masculins, mais aussi sur des professions mixtes.

| Domaines proposés | | | |
|-------------------|--|-----|--|
| D1 | Agriculture, horticulture, sylviculture, animaux | D12 | Hôtellerie, restauration, tourisme |
| D2 | Alimentation, économie familiale | D13 | Industrie graphique |
| D3 | Arts appliqués, arts, musique | D14 | Informatique, multimédia |
| D4 | Bâtiment, construction | D15 | Mécanique, horlogerie, métallurgie |
| D5 | Biologie, chimie, physique | D16 | Médecine, santé |
| D6 | Bois, papier, cuir | D17 | Médias et communication |
| D7 | Droit, sécurité, police | D18 | Social, sciences humaines |
| D8 | Économie, administration | D19 | Sport, mouvement |
| D9 | Électricité, électronique | D20 | Textiles, habillement, soins corporels |
| D10 | Enseignement | D21 | Transports, logistique, véhicules |
| D11 | Environnement, nature | D22 | Vente, achat |

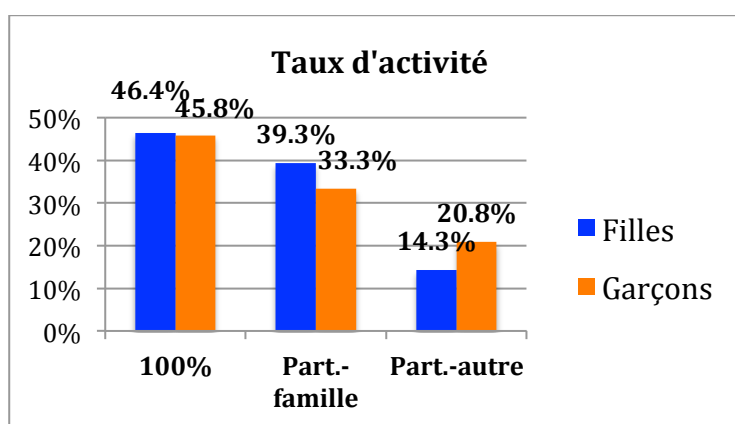


On remarque que les filles comme les garçons continuent à procéder en priorité à des choix professionnels sexués, puis à des choix de métiers mixtes, tout de même importants. La sous-hypothèse 3 est plutôt confirmée : les adolescents-es envisagent des professions

correspondant à leur sexe ou mixtes, mais, dans la pratique, procèdent principalement à des choix sexués.

Sous-hypothèse 4 :

Les résultats concernant le taux d'activité désiré plus tard ainsi que ceux des priorités pour l'avenir et les projets de vie des adolescents-es n'aboutissent pas à une grande distinction entre filles et garçons. Les filles et les garçons sont à peu près autant nombreux/euses à envisager de travailler à temps plein (100%) dans leur futur métier. Il en est donc de même pour le temps partiel. On peut cependant apercevoir une nuance quant aux causes du temps partiel : les adolescentes prévoient plus volontiers que les adolescents un temps partiel afin de s'occuper de leur famille, et les adolescents préfèrent davantage un temps partiel pour d'autres raisons (sport, activité associative, bénévolat...), bien que les écarts ne soient pas très importants.



Concernant les priorités d'avenir et les projets de vie, les avis des deux sexes divergent juste sur quelques points : un plus grand besoin de valorisation des capacités pour les filles, un plus grand besoin d'avoir un travail reconnu et estimé des autres chez les garçons, ainsi qu'une plus grande nécessité d'avoir beaucoup de temps pour eux et de passer leur temps libre avec leurs ami(e)s. En conclusion, les adolescents-es ont le désir de sortir des schémas familiaux traditionnels. La sous-hypothèse 4 est plutôt infirmée.

Hypothèse générale :

Suite à ces résultats, on peut en conclure que l'hypothèse générale est plutôt confirmée : les élèves du secondaire I ont tendance à se comporter différemment durant l'orientation dans leurs aspirations et projets professionnels suivant le genre, avec une certaine réserve quant à leurs priorités et projets de vie : dans ce domaine, les deux sexes tendent plutôt vers une « uniformisation ». Bien que les adolescents-es aient une volonté de rompre avec les modèles sociaux et schémas traditionnels de la famille, les deux sexes ont une vision des métiers et des professions exerçant ces métiers qui suit la ségrégation sexuée, et continuent de s'orienter majoritairement vers des filières associées à leur genre.

Biais possibles :

Les résultats présentés plus haut peuvent avoir été quelque peu biaisés par plusieurs facteurs : compréhension des questions, échelle du questionnaire (1-2-3-4-5), la limitation à un établissement (empêche une généralisation), la population, l'âge et la maturité, la période et la durée de passation, l'influence extérieure, la situation familiale.

Bibliographie

- Baudelot, C., & Establet, R. (1992). *Allez les filles !* Paris: Seuil.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2010 [2008]). *Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.
- Declercq, C. (2011, mars). *Construction de l'identité sexuée*. Consulté le janvier 31, 2014, sur Etudier.com: <http://www.etudier.com/dissertations/Construction-De-l-Identite-Sexuee/199713.html>
- Duru-Bellat, M. (2004 [1990]). *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris: L'Harmattan.
- Goffman, E. (2002 [1977]). L'arrangement des sexes. *Cahiers du Cedref*, pp. 41-116.
- Joye, D., Gauthier, J.-A., Gianettoni, L., Gros, D., Guilley, E., & Müller, K. (2010-2013, octobre). Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire : quels déterminants pour plus d'égalité ? *Vers plus d'égalité dans l'orientation professionnelle*.
(http://www.nfp60.ch/F/PROJETS/FORMATION_CARRIERE/EGALITE_ORIENTATION_PROFESSIONNELLE/Pages/default.aspx, Arrangeur) LINES (Uni Lausanne) - SRED (DIP Genève).
- Kimura, D. (2001 [1999]). *Cerveau d'homme, cerveau de femme ?* Paris: Odile Jacob.
- Mosconi, N., & Stevanovic, B. (2007). *Genre et avenir : les représentations des métiers chez les adolescentes et adolescents*. Paris: L'Harmattan.
- Pisier, É. (2004). La "non-mixité" : une longue histoire ! Dans M. Perrot (dir.), *Quelle mixité pour l'école ?* (pp. 13-18). Paris: SCÉRÉN/CNDP - Albin Michel.
- Ponthieux, S., & Schreiber, A. (2006). Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale. *Données sociales - La société française*, pp. 43-52.
- Vouillot, F. (2004). Enjeu et mise en jeu de l'identité sexuée dans les conduites d'orientation. Dans M. Perrot (dir.), *Quelle mixité pour l'école ?* (pp. 47-55). Paris: SCÉRÉN/CNDP - Albin Michel.
- Vouillot, F. (2007, février). L'orientation aux prises avec le genre. *Travail, genre et sociétés*, pp. 87-108.